



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2026-09

Objet : Contrat maîtrise d'œuvre travaux école Jean Baylet

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

- **D'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'économie d'énergie de l'école Jean Baylet** à la SARL Laborderie Taulier Architecture pour un montant de 29 250€ht, soit un taux de rémunération de 11,7% (marché de base),

- **De signer** tous les documents concernant ces travaux.

Fait à Lafrançaise,
Le 27 février 2026.

Le Maire,

Thierry DELBREIL



Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

